

Le 29 avril 2015

Air France-KLM met en place une nouvelle ligne de crédit pour un montant de 1,1 milliard d'euros

Air France-KLM et Air France ont signé aujourd'hui auprès de 13 banques internationales un contrat de crédit *revolving* d'un montant de 1,1 milliard d'euros, renouvelant ainsi de manière anticipée la ligne de crédit d'Air France qui expirait en avril 2016.

Cette nouvelle ligne de crédit est constituée de deux tranches d'une durée respective de trois ans et cinq ans et d'un montant de 550 millions d'euros chacune.

Le syndicat se compose de 13 banques de premier plan. BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Groupe Crédit Mutuel-CIC, Deutsche Bank, HSBC France, Natixis et Société Générale Corporate & Investment Banking se sont vues confier le rôle de teneurs de livre et la qualité d'Arrangeurs Mandatés de premier rang. Santander et Citi ont tenu le rôle d'Arrangeurs Mandatés. Commerzbank, Bank of China, Goldman Sachs et Morgan Stanley ont également participé à cette ligne. Natixis a par ailleurs été nommée agent de la facilité.

Au total, Air France-KLM dispose désormais de lignes de crédit, non tirées, pour un montant de 1,81 milliard d'euros.

Contact investisseurs

Bertrand Delcaire

+33 1 49 89 52 59

bedelcaire@airfranceklm.com

www.airfranceklm-finance.com

Dirk Voermans

+33 1 49 89 52 60

divoermans@airfranceklm.com

Contact presse

+33 1 41 56 56 00

www.airfranceklm.com